

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 14

Artikel: Erckmann-Chatrian
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

1^{re} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Trois grands concerts.

Nous approchons d'une grande fête musicale, impatientement attendue à Lausanne, témoin l'empressement avec lequel les billets pour les trois concerts des 12 et 13 avril ont été enlevés dix jours à l'avance.

— Ah ! c'est qu'il s'agit d'une musique aimée de tous, d'une musique qui a enchanté les milliers de spectateurs de la Fête des Vignerons. Quel charme, en effet, d'entendre encore une fois l'exécution complète de la belle et savante partition de M. Hugo de Senger ! Comme elle va raviver dans tous les cœurs les souvenirs des superbes journées de Vevey !

Et ce qu'il y a de réjouissant dans l'attente de cette nouvelle audition, c'est que les éléments qui y contribueront nous assurent d'avance une interprétation correcte, magistrale et digne du maître. Il suffit de citer :

1^o Le *Chœur d'hommes de Lausanne*, avec l'aimable et gracieux concours de quatre-vingts dames de notre ville, portant ainsi le nombre des choristes à 140 au moins.

2^o L'*Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage* renforcé d'artistes et d'amateurs.

3^o Lessolistes, MM. **Troyon**, élève des professeurs Masset et Stokausen ; **Romieux**, professeur de chant, à Genève ; **Burgmeier**, professeur de chant, à Aarau.

4^o M. **Currat**, chantant le *Ranz des vaches*, en costume d'armailli.

Autre élément important de réussite : la direction de M. **Rudolf Herfurth**, dont la grande compétence, l'expérience et le talent sont indiscutables.

Puis, des intermèdes ravissants : *ballet des bergers et bergères* de la Troupe du Printemps, et *ballet des faucheurs et faneuses* ; le premier réglé et dirigé par M. le professeur **Lovetti**, dont chacun a pu apprécier les talents et le dévouement pendant la Fête des Vignerons ; le second, par M. **Longchamp**, moniteur très qualifié de la *Section de gymnastique des Jeunes Commerçants*. — Costumes frais et coquets, confectionnés par la maison *Frey et Girardet*, de notre ville.

Les chants pour chœurs d'hommes seront exécutés par le *Chœur d'hommes de Lausanne*, l'une de nos meilleures sociétés chorales, fondée il y a 17 ans déjà, par un groupe de bons chanteurs, sous l'habile direction du regretté Hösli, et qui, dès l'origine, s'est vouée avec une louable persévérance à l'étude de la musique sérieuse et relevée.

Et n'oublions pas la *Fanfare lausannoise*, chargée de renforcer les chœurs principaux.

Ajoutons enfin que le *Cantique Suisse*, chanté comme à Vevey par tous les chœurs, accompagné par l'*Orchestre* et la *Fanfare lausannoise*, sera d'un très grand effet.

Puisse le succès de cette belle solennité musicale récompenser comme ils le méritent le *Chœur d'hommes de Lausanne* et l'*Orchestre de la Ville*, qui en ont pris l'initiative, ainsi que tous ceux qui leur prêteront leur précieux concours.

Une bonne réclame.

Tous les journaux français ne parlent, depuis quelques semaines, que de la disparition de M. Saint-Saëns, le célèbre compositeur d'*Ascanio*. Cette œuvre musicale, dont on fait les plus grands éloges, est actuellement donnée au Grand Opéra, sous la direction de MM. Ritt et Gailhard, qui en ont soigné l'étude en l'absence du maître. Les bruits étranges qui ont circulé à l'occasion de cette disparition mystérieuse n'ont fait qu'augmenter l'attrait des représentations d'*Ascanio*, et sont devenus, pour celles-ci, une réclame des plus fructueuses.

Le *Gaulois* a trouvé là le sujet de l'amusante fantaisie qu'on va lire :

« Une nouvelle version à propos de la disparition de Saint-Saëns commence à circuler dans le public. Il paraîtrait que le grand et malheureux musicien a été tout simplement la victime d'un abominable complot, tramé par les directeurs de l'Opéra. Voici comment les choses se seraient passées :

Quelque temps avant la représentation d'*Ascanio*, MM. Ritt et Gailhard causaient dans le cabinet directorial que l'Europe nous envie. Ils causaient de la situation

de l'Académie nationale de musique, des exigences des artistes, de la rareté des succès ; et ils furent d'avis qu'il fallait absolument frapper un grand coup avec *Ascanio*. Tout à coup, Gailhard poussa un cri et dit : « J'ai trouvé ! »

— Qu'avez-vous trouvé ? demanda Ritt.

— J'ai trouvé une réclame formidable, inouïe, et qui n'a jamais été employée.

Alors il se pencha à l'oreille de Ritt, dont une pâleur mortelle ne tarda pas à envahir le visage.

— Oh ! oh ! murmura celui-ci, c'est effrayant !

— Il le faut ! répliqua Gailhard d'une voix terrible. Le salut de l'Opéra l'exige.

Le lendemain de cette conversation, Saint-Saëns entra dans le cabinet des directeurs. Et, pendant que Ritt le faisait poliment asseoir, Gailhard, qui est extrêmement fort, comme la plupart des Toulousains, se précipitait sur le maestro et le baillonnait. Après l'avoir baillonné, il le ficelait ; puis les deux complices descendaient leur victime dans les caves de l'Opéra, lieux sinistres qui étouffent les sanglots.

Là, Saint-Saëns fut déficelé et débailonné.

— Maître, lui dit Gailhard, excusez cette violence. C'est dans votre intérêt. Vous resterez ici jusqu'à la centième représentation d'*Ascanio* ; un homme masqué vous apportera, chaque jour, une nourriture simple mais abondante. Et, maintenant, nous allons organiser la réclame !

Telle est cette étrange version. Quelle soit exacte ou controuvée, il nous semble qu'elle est de nature à éveiller les susceptibilités de la police. L'opinion publique demande que l'on fouille l'Opéra de fond en comble, et que l'on délivre le malheureux artiste, s'il gémit dans quelque trou obscur, ce qui n'est que trop probable.

Quoi qu'il en résulte, la réclame dramatique a fait un grand pas.

Erckmann-Chatrian.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué dans la *Gazette de Lausanne* et autres journaux, le compte-rendu du procès Erck-

mann-Chatrian, qui a rompu brusquement les liens qui ont uni pendant de longues années ces deux amis intimes, ces deux frères de pensées, et auxquels on doit tant de romans devenus si populaires, tels que *l'Histoire du conscrit de 1813*, *l'Invasion*, *M^{me} Thérèse*, *Waterloo*, etc.

A cette occasion, nous pensons qu'on lira avec intérêt quelques détails sur la manière dont s'était nouée la fraternité de ces deux hommes qui travaillèrent scrupuleusement, en dehors de toute coterie littéraire, fuyant le petit esprit parisien et suivant seuls leur route, la main dans la main.

Cette fraternité datait du collège, où ils rêvaient seuls à l'unisson; et un vieux professeur qui voyait clair dans l'intelligence de ses élèves les engageait à ne jamais se séparer, prétendant qu'ils se complétaient l'un l'autre. Ils commencèrent par quelques petites élucubrations littéraires, de peu de valeur, il est vrai, mais dans lesquelles il y avait cependant des promesses pour l'avenir.

On se sépare les classes terminées. Erckmann vient à Paris étudier le droit; il quête, sans réussite, un accès dans les journaux et se rabat sur une brochure du *Recrutement de l'armée*, qui n'est guère remarquée. Arrive 1848. Le travail en commun continuait malgré les distances. Chatrian professait au collège de Phalsbourg. Alors, en raison des circonstances, les deux amis présentent un drame au théâtre de Strassbourg. La pièce est jouée avec un succès fou, qui lui vaut, dès le lendemain, les honneurs de l'interdiction préfectorale. Ce drame, modifié en roman, devint plus tard *l'Invasion*.

En 1850, Chatrian prend son vol et tombe à Paris. Après des courses innombrables et des stations à tous les journaux, ils ont la chance de faire publier dans *l'Artiste*: le *Bourgmestre en bouteille*, qui passe sous cette étiquette: *Conte d'Erckmann, traduit de l'allemand par Chatrian*, avec notice sur Erckmann. Mais il fallait manger!... Dire ce qu'ils usèrent de ce malheureux pavé de Paris est impossible. On peut manquer de pain, mais on ne saurait marcher sans bottes, et les souliers étaient absents!... Enfin, ils risquent une tentative qui leur paraît entachée d'aliénation mentale, mais le besoin était leur excuse; ils portent à la *Revue de Paris* l'*Illustre docteur Mathéus*, et ils en attendent dix-huit mois la publication. Ce qu'ont duré ces dix-huit mois, on peut se l'imaginer.

Tout à coup, une généreuse idée vint à M. Villemessant. Il publia dans le *Figaro* un extrait du *Dr Mathéus*, et l'*Auberge des trois pendus*, signée pour la première fois de la dualité *Erckmann-Chatrian*. Quelques lignes bienveillantes d'avant-propos, recommandaient les dé-

butants à la condescendance des abonnés. Sur cet innocent coup de trompette, la critique daigna s'occuper des nouveaux venus. A cette première lueur de réputation, ils touchèrent 800 francs à la *Revue de Paris*, et vendirent le volume 400 francs au libraire Bourdillat. Douze cents francs! c'était la fortune... et des bottes.

Une série d'autres ouvrages et de contes fantastiques furent ensuite accueillis dans la *Revue contemporaine* et le *Constitutionnel*, où ils défilèrent en feuilleton.

Voici la manière de travailler de ces deux littérateurs. Chaque matin, avant que Chatrian se rendit à son bureau du Chemin de fer de l'Est, ils se taillaient, pendant le cours du déjeuner, la besogne de la journée, car ils travaillaient toujours et partout. Le soir, on se retrouvait au dîner, et chacun exposait les trouvailles et les idées acquises. On les discutait, on les rapprochait, on les confrontait, on les mettait en place, on fixait le plan, on arrêtait les incidents et développements, et le roman projeté s'achevait. Lorsqu'il était terminé, chacun revoyait à son tour les épreuves, modifiait, commentait, ou signalait ses observations.

Et quand nos deux piocheurs avaient fait cette revision partielle, on procédait alors à la grande inspection générale, puis l'œuvre était livrée à l'impression.

On chrétien pou prévond.

On a bio sè deré quand on gros guignon no z'arrevé que du que cein est arrevé sè faut conteintâ dinsè et se s'on s'è cassavè la téta cein ne tsandzérâi rein âi z'affèrès; que faut sè soumettrè à noutron grand maitrè à ti! L'est adé cein que no diont cliâo que no volliont consolâ; mâ su lo momeint cein fâ pou d'effè et on est mi disposâ à bordenâ qu'à ein preindrè son parti.

Lo pe vilhio dâi valets à Marc Henri, lo Jean Louis, avâi prâi mau on bio matin, ne sé pas dè quinna maladi; mâ de na tota crouïe, kâ âo bet d'on part dè dzô m'einlêvine se ne passâ pas l'arma à gautse. Ni lo mâidzo, ni lè remido dè l'apotiquière ne firon rein et faille, bon grâ, mau grâ, fèrè preparâ lo gardabit ein sâpin.

C'étaî cauquies dzo dévânt lè fénésions, et tot étaî dza prêt per tsi Marc Henri. On avâi atsetâ on fâotsi tot nâvo et dâi mollettès assebin; lè faulx étont eintsapliâtes et einmandjès, lè covâ godzi; on avâi referrâ; êtsellâ et eingraissi lè tsai, remet on pachon à n'on fretu et remèssi per su lo cholâ. On atteindâi lo momeint dè coumeinci, et craque! vouâiquie Jean Louis que fâ faubon, que c'étaî ma fâi rudo eimbéteint.

— Tè bombardâi lo commerce, se fe

ion dâi frâsès à l'autro quand Jean Louis l'eut btsi dè socliâ, cein ne poivè pas no z'arrevâ pe mau; et mè que dussu onco parti po lo serviço militéro, ne veint no trovâ dâi galès cocos po cliâo fénésions!

— Eh bin; que vâo-tou, repond son frâre, l'est veré que cein sè dévenè bin mau; mâ faut ein preindrè son parti; cé que no gouvernè a décidâ dinsè, sè faut bin conteintâ.

— Faillâi-te que cein no z'arrevâi justameint ora!

— Que lâi farâi-ton! du que lo bon Dieu l'a volliu, sè faut soumettrè.

— Ne dio pas! mâ lo bon Dieu ne vâo pas scyi por no!

La fenna qu'atsitè dâi tsaussès.

Onna brava fenna qu'allâvè à la boutique po atsetâ dè quiet fèrè dâi tsaussès à se n'hommo, demandè oquie dè solido.

— Volliâi vo dâo couti, dâo tridzo, dè la tredaina âo bin dâo drap, lâi fâ lo boutequi?

— Oh bin, repond la fenna, vo vé deré: me n'hommo fonmè, et l'a accoutemâ dè frottâ lè z'allumettès, su son dzenâo âo bin dèzo la cousse, et coumeint ne vâo pequa qu'on aussè dâi phosphoriques pè l'hotò, bailli mè po fèrè dâi patalons iò pouessè frottâ lè z'allumettès suédoises.

La Truite.

par ANDRÉ THEURIET.

— Scolastique!

— Monsieur Sourdat.

— Je vous recommande la truite... Soignez votre court bouillon: vin blanc, persil, thym, laurier, ail et oignons à force...

— N'ayez donc pas peur, on y mettra toutes les herbes de la Saint-Jean.

— Surtout pas de vinaigre, un filet de citron seulement... Que le couvert soit dressé pour dix heures et demie, et le déjeuner prêt pour onze heures précises... Pas onze heures cinq minutes, onze heures, vous entendez?...

Après avoir jeté d'une voix brève ces dernières injonctions à sa cuisinière, M. Sourdat, juge d'instruction au tribunal de Marville, traversait la place d'un pas alerte, méthodiquement scandé, et gagnait le Palais de Justice situé derrière la sous-préfecture.

M. Sourdat était un célibataire de quarante-cinq ans, très ingambe, malgré un commencement de ventre; carré des épaules, trapu, la voix cassante, la tête ronde à cheveux ras, les yeux gris clairs et durs sous des sourcils bourrus, la bouche largement fendue aux lèvres minces et colériques, les joues bises encadrées de favoris mal plantés; — enfin une de ces figures de dogue dont on dit: « Il ne doit pas être bon tous les jours! »

Non, pour sûr, il n'était pas tendre, M. Sourdat, et il s'en vantait. Despote, at-tailaire, il rudoyait tout le monde au Palais. Dur comme pierre pour les inculpés, bourru avec les témoins, agressif avec les